

VERSION **FRANÇAISE** ■

Instructions aux auteurs

arch_ia_vf_v1.0_2022_mars



■ Instructions aux auteurs

Collection *Archives*

Depuis 1997, la collection *Archives* publie des ouvrages sur l'histoire des savoirs naturalistes au sens large : de la botanique à l'ethnologie. Acteurs, pratiques et institutions sont au cœur des enquêtes. Les ouvrages portent principalement sur l'histoire du jardin des plantes, du Muséum national d'Histoire naturelle ou du Musée de l'Homme, mais la collection est également ouverte à l'étude d'autres lieux de savoirs naturalistes à l'échelle mondiale.



Si votre projet s'inscrit dans le champ disciplinaire de la collection *Archives*, qu'il présente des résultats scientifiques originaux, et que vous souhaitez le soumettre pour publication, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des démarches et instructions à suivre pour établir un texte de qualité académique publiable simultanément en versions papier et numériques. Dans un souci de respect du droit de la propriété intellectuelle, il est rappelé que les sources de toutes citations, figures, photos, graphiques, doivent être citées.

■ Soumission et évaluation des manuscrits

La soumission et l'évaluation de tout projet éditorial s'effectue en plusieurs étapes dont la chronologie doit être rigoureusement suivie afin d'optimiser les délais d'évaluation, d'édition et de fabrication. Dans un premier temps le porteur du projet éditorial (auteur ou coordinateur) remet un synopsis à la rédaction de la collection (archives@mnhn.fr). Ce synopsis comprendra une présentation du projet, le contexte scientifique dans lequel il s'inscrit, le sommaire détaillé de la monographie ou des articles envisagés, une courte biographie des auteurs, ainsi qu'une estimation

de l'ensemble du manuscrit (nombre de signes, nombre de figures)¹. Le synopsis sera ensuite proposé à la prochaine séance du Comité des éditions du Muséum qui le jugera recevable ou non.

Si le projet est jugé recevable, la rédaction convient avec le porteur du projet d'une date de remise du manuscrit complet (texte + iconographie en résolution satisfaisante pour impression offset).

Une fois remis, le manuscrit complet est étudié par deux relecteurs (référés) et la rédaction elle-même qui contrôlent la validité scientifique du propos et valident la structure formelle et technique du manuscrit (une attention particulière est notamment portée à la qualité du corpus iconographique). Ce travail de relecture donne lieu à un rapport transmis au porteur du projet².

À la remise du rapport de lecture, la rédaction convient avec le porteur du projet d'une date de remise d'un manuscrit remanié prenant en compte les modifications et ajouts éventuels préconisés dans le rapport de lecture.

À l'échéance fixée, le porteur du projet remet à la rédaction le manuscrit remanié. Si la rédaction juge que les recommandations du rapport de lecture ont bien été suivies, le manuscrit remanié est alors définitivement accepté pour publication.

Il est à préciser que la rédaction demeure seule juge de l'acceptation définitive d'un manuscrit. En aucun cas sa recevabilité par le Comité des éditions du Muséum préjuge d'une quelconque acceptabilité.

Une fois que le manuscrit sera définitivement accepté pour publication, les auteurs et / ou coordinateurs signeront une cession de droits.

■ Texte

Le manuscrit sera fourni au format Word (.doc ou .docx). Afin d'en faciliter son édition technique, la mise en page des documents Word sera la plus simple possible. Seuls les enrichissements en italique sont souhaités (merci de ne pas appliquer de souligné, gras ou couleur dans le texte). Les feuilles de style relatives aux niveaux de titre sont acceptées mais non obligatoires. Elles seront supprimées et remplacées par un stylage XML-TEI lors de la préparation éditoriale.

Merci par ailleurs de supprimer les suivis de modifications ou commentaires résiduels de tout document.

1. À titre indicatif, une page imprimée (uniquement composée en texte courant) comprend environ 3 400 signes (espaces compris) ; pour une bonne estimation du volume de l'iconographie, il est précisé que la charte visuelle de la collection valorise le format pleine page des illustrations fournies en qualité HD.

2. Dans le cas d'un volume coordonné à auteurs multiples, le coordinateur du volume doit lui-même superviser la procédure d'évaluation de chaque article. Pour sa part, la rédaction fait évaluer l'ensemble du volume par d'autres rapporteurs qui en estiment la cohérence globale. La rédaction se réserve par ailleurs le droit de compléter l'évaluation déjà menée sur chaque article.

Le document doit être numéroté en continu de la première page à la dernière page. Pour passer d'une page à la suivante à la fin d'un chapitre, d'une partie ou d'un article, ne pas accumuler les « retour chariot » mais insérer un saut de page.

L'ensemble du manuscrit sera indexé (*a minima* un index des noms est requis). Si les balises ont déjà été insérées par vos soins dans le document Word, merci de fournir l'index généré automatiquement avec le traitement de texte. À défaut, une liste des entrées (par type d'index) que les auteurs souhaitent indexer est demandée.

■ Métadonnées

Pour une bonne identification des versions numériques de chaque ouvrage, il est demandé de renseigner en français et en anglais les métadonnées suivantes :

- Résumé développé / *extended abstract* et mots-clés / *keywords* pour l'ensemble du volume;
- Résumé / *abstract* et mots-clés / *keywords* pour chaque article;
- Identifiants (idref, orcid...) ainsi que coordonnées mail et rattachement institutionnel de chaque auteur.

Ces métadonnées ne seront pas imprimées dans l'édition papier de l'ouvrage.

■ Structure du manuscrit

Quelle que soit la configuration du projet (volume coordonné à auteurs multiples, monographie à auteur unique ou monographie à auteurs multiples), tout manuscrit devra comporter une introduction générale ainsi qu'une conclusion générale et / ou postface. Préface, Avertissements ou Préambule sont envisageables.

Remerciements, Bibliographie, Annexes, Index, Lexique ou Glossaire, Table des matières... seront placés en fin de volume.

Si le manuscrit se compose en plusieurs parties (niveau de titre supérieur à l'article / chapitre), une brève présentation de chaque partie est souhaitée.

Chaque chapitre d'une monographie devra comporter *a minima* une introduction (voire une conclusion ou un texte de transition vers le chapitre suivant), un texte courant comprenant un (voire deux) niveau(x) de titre.

Chaque article (lorsqu'il s'agit d'un volume coordonné à auteurs multiples) devra comporter introduction et conclusion, un texte courant comprenant un (voire deux) niveau(x) de titre.

■ Notes infrapaginales

Dans le texte courant, les notes infrapaginales sont réservées aux précisions autres que bibliographiques (sources non publiées, texte original de citation, compléments d'informations, précisions biographiques, etc.), elles seront numérotées de 1 à n dans chaque article / chapitre. Dans le texte courant,

l'appel de note s'effectue en fin de phrase ou juste après le groupe de mots auquel il se rapporte (toujours placé avant un signe de ponctuation).

Une note doit être concise et se compose en un seul paragraphe.

Dans une pleine page de texte, le volume des notes infrapaginales ne peut excéder 40 % du texte courant (en nombre de caractères).

■ Sources

Les sources non publiées (manuscrits, fonds photographiques, cahier de croquis...) ne sont pas reprises dans la bibliographie en fin d'ouvrage et sont citées non abrégées en note infrapaginale du texte courant.

Lieu de conservation, cote: « Titre de l'archive » ou type de document.

Lieu, date.

1. Archives nationales, AJ/15/836: « Note relative aux quadrupèdes ovipares, aux serpents et aux poissons de la collection du ci-devant Stathouder ». Sans lieu ni date.

2. Bibliothèque nationale, Ms 1026: Lettre de Jean Hermann à Maxime Nicollin. Strasbourg [sans doute fin 1791].

■ Citations

Dans le texte courant, les passages cités d'une autre source se présentent de deux façons, en fonction de la longueur de l'extrait :

Citations courtes. À laisser dans le corps du texte en plaçant l'extrait entre guillemets français (« ... ») et en les composant en caractères romains ; si la citation comprend elle-même un élément cité, ce dernier sera encadré par des guillemets anglais (« ... "..." ... »).

Citations longues (plus de 5 lignes). À distinguer en paragraphe(s) autonome(s) avec retrait à droite et à gauche, sans guillemets. Elles sont introduites par deux-points.

Dans les deux cas, indiquer [entre crochets] les modifications et interventions de l'auteur dans le texte de la citation (omission, ajout ou modification de mot ou de lettre, coupure dans le texte). Ne pas oublier la ponctuation avant ou après une coupure.

Si des citations traduites sont employées dans le texte courant, il est conseillé (lorsque cela est possible) de citer en note infrapaginale le texte original de la citation et de préciser qui est l'auteur de la traduction citée dans le texte courant.

■ Références bibliographiques

Dans le texte courant, les références bibliographiques figurent en mode abrégé en associant entre parenthèse patronyme auteur et année de publication (ne pas mettre de virgule entre l'auteur et la date), avec pagination éventuelle séparée de l'année par deux points si une séquence de texte est précisément visée.

La référence bibliographique dans le texte courant d'1 auteur et son année de publication se formalisera ainsi (Hemery 2011 : 22-23) ; la référence de 2 auteurs se formalisera en (Guerao & Abelló 1996) et la référence de 3 auteurs et plus en (Murat *et al.* 2005 : 153).

S'il y a plusieurs références bibliographiques dans une même parenthèse, ces dernières sont séparées par un point-virgule et apparaissent par ordre chronologique de la première date citée. Pour un auteur référencé plusieurs fois, les dates sont séparées par une virgule. Si le texte mentionne plusieurs références datant d'une même année, on les classera alors par ordre alphabétique (du nom du premier auteur). Enfin, si un auteur a plusieurs références pour une même année, on fait suivre la date des lettres a, b... (a et b sont fonction de l'ordre d'apparition dans le texte.)

(Clark & Clark 1967 : 284 ; Zibrowius 1980 : 29, 2003 : 24-25 ; Quéro & Vayne 1997 ; Iglésias 2013a : 25-27, b).

Par ailleurs, s'il est écrit (Lainé 1997a-d), cela signifie (Lainé 1997a, 1997b, 1997c, 1997d) ; et si l'on mentionne (Lainé 1997a, d), cela signifie (Lainé 1997a, 1997d).

■ Bibliographie en fin d'ouvrage

Le chapitre Bibliographie compile de façon exhaustive les références bibliographiques citées dans l'ensemble du texte (chapitres ou articles, préface, introduction, conclusion, etc.) La bibliographie est classée par ordre alphabétique, puis, pour un même nom, par ordre chronologique.

En cas de références multiples pour un même auteur (et/ou premier auteur) :

- les références de l'auteur seul, classées par ordre chronologique ;
- les références avec un deuxième auteur, par ordre alphabétique du deuxième auteur, puis par ordre chronologique ;
- les références avec 3 auteurs et plus (correspondant à NOM *et al.* dans le texte courant) par ordre chronologique uniquement.

■ Ouvrage

Nom Prénom & Nom Prénom date — *Le titre*. Ville : Éditeur, nbre de pages (Collection ; n° de tome).

Juhé-Beaulaton Dominique & Leblan Vincent (sous la dir.) 2018 — *Le spécimen et le collecteur : savoirs naturalistes, pouvoirs et altérités (XVIII^e-XX^e siècles)*. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, 509 p. (Archives ; 27).

■ Mention de co-édition

- 2 éditeurs, 2 villes

Nom Prénom date — *Le titre*. Ville 1 : Éditeur 1 ; Ville 2 : Éditeur 2, nbre de pages (Collection ; n° de tome).

Barataud Michel 2020 — *Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe: identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle; Mèze: Biotope, 360 p. (Inventaires & biodiversité; 17).

- 2 éditeurs, 1 ville

Nom **Prénom** **date** — *Le titre*. Ville: Éditeur 1; Éditeur 2, nbre de pages (Collection; n° de tome).

Daugeron Bertrand & **Le Goff** Armelle (sous la dir.) 2014 — *Penser, Classer, Administrer: pour une histoire croisée des collections scientifiques*. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle; CTHS, 415 p. (Archives; 18).

- 1 éditeur, 2 villes

Nom **Prénom** **date** — *Le titre*. Ville 1; Ville 2: Éditeur, nbre de pages (Collection; n° de tome).

Hawkins Stephen J. 2019 — *Interactions in the marine benthos: global patterns and processes*. Cambridge; New York: Cambridge University Press, 320 p. (The Systematics Association special volume series; 87).

■ Mention d'édition

- Auteurs supplémentaires (préfacer, traducteur...)

Nom **Prénom** **date** — *Le titre* [préf. de **Nom** **Prénom**; trad. de l'anglais par **Nom** **Prénom**]. Ville: Éditeur, nbre de pages (Collection; n° de tome).

Bellégo Marine 2021 — *Enraciner l'empire: une autre histoire du jardin botanique de Calcutta (1860-1910)* [préface de Schaffer Simon]. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle, 559 p. (Archives; 30).

- Réédition

Nom **Prénom** **date** — *Le titre* [1^e éd. **date**]. 3^e éd. Ville: Éditeur, nbre de pages (Collection; n° de tome).

Lanternari Vittorio 1983 — *La grande festa: vita rituale e sistemi di produzione nelle società tradizionali* [1^e éd. 1976]. 2^e éd. Bari: Dédalo, 590 p. (La scienza nuova; 45).

■ Article dans un ouvrage collectif

Nom **Prénom** **date** — « Titre de l'article ». In **Nom** **Prénom** & **Nom** **Prénom** (sous la dir.), *Le titre*. Ville: Éditeur, pp. xxx-xxx (Collection; n° de tome).

Benoît Catherine & **Delpuech** André 2017 — « Rendez-vous manqué avec les “vieilles colonies”: ethnographie et archéologie de la Guyane et des Antilles françaises (1931-1939) ». In **Delpuech** André, **Laurière** Christine & **Peltier-Caroff** Carine (sous la dir.) 2020 — *Les années folles de l'ethnographie: Trocadéro 28-37*. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle, pp. 581-629 (Archives; 25).

- Actes de colloque

Nom Prénom date — « Titre de l'article ». In **Nom Prénom & Nom Prénom** (sous la dir.), *Le titre* [actes de colloque, discipline, lieu, date]. Ville : Éditeur, pp. xxx-xxx (Collection ; n° de tome).

Rouhana Paul 2010 — « Un itinéraire eschatologique, d'après un recueil médiéval de chants syro-marionites pour les défunts ». In **Avon** Dominique & **Risk** Karam (sous la dir.), *De la faute et du salut dans l'histoire des monothéismes* [actes de colloques en histoire comparée : Université de Kaslik, Liban, décembre 2005 / Université du Maine, France, novembre 2008]. Paris : Karthala, pp. 93-122 (Signe des temps).

■ Article dans une revue

Nom Prénom date — « Le titre de l'article ». *Titre revue*, vol. x, n° x, pp. xxx-xxx.

Gaudant Jean 2013 — « Présence de Cyprinidae (Teleostei) dans l'Oligocène supérieur d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône, France) ». *Geodiversitas*, vol. 35, n° 1, pp. 31-47.

- N° spécial de revue

Nom Prénom date — « Le titre de l'article ». In *Titre du numéro*, n° spécial de *Titre revue*, vol. x, n° xi, pp. xxx-xxx.

Hugh-Jones Stephen 1996 — « Bonnes raisons ou mauvaise conscience ? De l'ambivalence de certains Amazoniens envers la consommation de viande ». In *Rêver*, n° spécial de *Terrain*, n° 26, mars, pp. 123-148.

■ Thèse

Nom Prénom date — *Le titre*. Thèse de doctorat, discipline [dir. par **Nom Prénom**]. Ville : Université, pagination.

ex : **Daugeron** Bertrand 2007 — *Apparition-Disparition des Nouveaux mondes en histoire naturelle : Enregistrement-Épuisement des collections scientifiques (1763-1830)*. Thèse de doctorat en Histoire et civilisations [dir. par Jurdant Baudouin]. Paris : École des hautes études en sciences sociales, 2 vol. (693 p.)

■ DOI

Le DOI (*digital object identifier*) se place à la fin de la référence.

Dalla Bernardina Sergio 2020 — *La langue des bois : l'appropriation de la nature entre remords et mauvaise foi*. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, 280 p. (Natures en sociétés ; 1). DOI : <https://doi.org/10.5852/nes01>

■ Document électronique

En plus des informations bibliographiques usuelles, il est demandé de mentionner l'URL et la date de consultation. Si les URL sont trop longues, conserver uniquement le nom du site.

Pons Philippe 2018 — « Fukushima : destination prisée du "tourisme de la catastrophe" ». *Le Monde*, 26 septembre 2018. En ligne, https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2018/09/26/fukushima-destination-prisee-du-tourisme-de-la-catastrophe_5360162_3216.html, consulté le 10 décembre 2020.

■ Figures et tableaux

L'utilisation d'un matériel iconographique doit être motivé avant tout par son intérêt scientifique. La rédaction de la collection *Archives* se réserve le droit de modifier le nombre de figures et tableaux fournis par l'auteur en cas de mauvaise qualité du document fourni ou encore de non-respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Les documents intégrés dans le fichier Word sont écrasés par le logiciel et impropres à une bonne exploitation éditoriale. C'est pourquoi les tableaux, graphiques, cartes et illustrations seront fournis dans des fichiers séparés.

Les **figures** (c'est-à-dire tout document fourni en fichier image : photographies, carte, gravure, illustrations...) seront de préférence publiées en pleine page (double, si nécessaire).

Pour ce faire, elles seront fournies par les auteurs en haute résolution (au minimum 2000 pixels de largeur ou 3 000 pixels de hauteur)³ en format .tiff ou .psd non aplati.

Les figures de type « vectoriel » (graphique, schéma, cartes de répartition...) seront fournies par les auteurs en format .ai ou .eps.

Les figures ne sont ni numérotées ni appelées dans le texte courant. Elles sont juste placées en regard du texte qui les mentionne. À cette fin, le manuscrit déposé devra préciser [] le placement de chacune d'entre elles. Leur légende se déclinera en trois rubriques :

— **Titre concis** [3 mots maximum]

— texte légende (description, source, année...)

— copyright pour les documents postérieurs au domaine public

Les auteurs garantissent qu'ils ont l'autorisation de diffuser les figures sélectionnées dans une publication académique multi-support : formats papier (tirage inférieur à 1000 exemplaires) et numériques (html, ePub et pdf).

Les **tableaux** (document fourni en fichier texte) seront traités séparément.

Ils ne sont ni numérotés ni appelés dans le texte courant, simplement placés en regard du texte qui les mentionne. À cette fin, le manuscrit déposé devra préciser [] le placement de chaque tableau. Leur légende se déclinera ainsi :

— **Titre concis** [3 mots maximum]

— texte légende (description, source, année...)

Pour être lisible en version numériques (formats ePub, pdf, html ou autres) les tableaux devront respecter les contraintes techniques et la simplicité de tels formats. Pour ce faire, les tableaux doivent être des éléments de synthèse

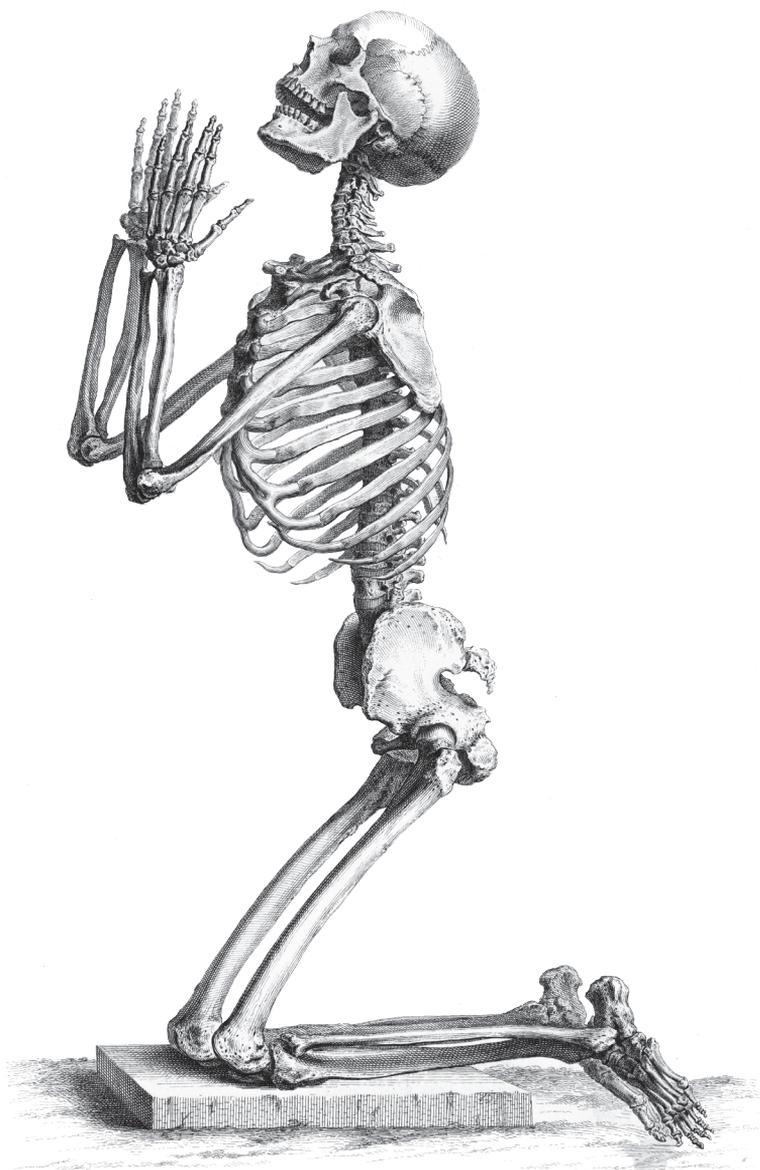
3. À titre d'exemple, les dimensions de l'illustration reproduite en page 11 sont de 1996 x 2929 pixels (fichier image de 16,9 x 24,8 cm ayant une résolution de 300 pixels par pouce), soit le minimum requis pour une figure pleine page.

Atlas zoologique ▶
« Cynocéphale nègre (les Moluques) », peinture (détail) de T. G Prêtre d'après une gravure de Massard extraite de Dumont d'Urville Jules-Sébastien-César 1833 — *Voyage de la corvette l'Astrolabe exécuté par ordre du roi ; pendant les années 1826-1827-1828-1829*. Paris : Tastu, vol. Atlas, Zoologie — Mammifères, planche 6. Cliché MNHN.



2

concis et lisibles sur une seule page (110 mm de largeur x 197 mm de hauteur au maximum ; voir pour exemple le tableau ci-contre). Pour récapituler vos données, préférez plusieurs tableaux lisibles à une version unique mais compilée dont la lecture sur navigateur internet, écran de tablette ou liseuse à peine supérieur à 10 pouces sera moins aisée.



*Planche
ostéographique*

Gravure extraite de
Cheselden William 1733 —
*Osteographia, or the anatomy
of the bones. By William
Cheselden surgeon to her
majesty; F. R. S. surgeon
to St Thomas's hospital
and member of the Royal
Academy of surgery at Paris.*
Londres : [s. n.], planche 36.
Cliché MNHN.

	<i>vers 1780</i>			<i>vers 1800</i>		
	Province en 1790	Départements nouveaux en 1804	<i>Total</i>	Province en 1790	Départements nouveaux en 1804	<i>Total</i>
Cabinets d'arts et de sciences	4 (4%)	1 (4%)	5 (4%)	1 (2%)	0 (0%)	1 (1%)
Cabinets de curiosités	14 (13%)	2 (8%)	16 (12%)	12 (26%)	3 (12%)	15 (21%)
Cabinets scientifiques	2 (2%)	1 (4%)	3 (2%)	2 (4%)	7 (27%)	9 (12%)
<i>Sous-total</i>	20 (18%)	4 (17%)	24 (18%)	15 (32%)	10 (38%)	25 (34%)
Cabinets des 3 règnes	17 (16%)	0 (0%)	17 (13%)	1 (2%)	2 (8%)	3 (4%)
Cabinets de 2 règnes	10 (9%)	1 (4%)	11 (8%)	4 (9%)	0 (0%)	4 (5%)
Cabinets dit d'histoire naturelle	9 (8%)	3 (13%)	12 (9%)	6 (13%)	4 (15%)	10 (14%)
<i>Sous-total</i>	36 (33%)	4 (17%)	40 (30%)	11 (23%)	6 (23%)	17 (23%)
Cabinets de minéraux et fossiles	13 (12%)	8 (33%)	21 (16%)	6 (13%)	4 (15%)	10 (14%)
Cabinets de botanique	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (4%)	2 (8%)	4 (5%)
Cabinets de zoologie	7 (6%)	1 (4%)	8 (6%)	5 (11%)	2 (8%)	7 (10%)
<i>Sous-total</i>	20 (18%)	9 (38%)	29 (22%)	13 (28%)	8 (31%)	21 (29%)
Cabinets de coquilles et minéraux	24 (22%)	6 (25%)	30 (23%)	5 (11%)	1 (4%)	6 (8%)
Cabinets de coquilles	9 (8%)	1 (4%)	10 (8%)	3 (6%)	1 (4%)	4 (5%)
<i>Sous-total</i>	33 (30%)	7 (29%)	40 (30%)	8 (17%)	2 (8%)	10 (14%)
TOTAL	109	24	133	47	26	73

Cabinets de particuliers

Types de collections vers 1780 et vers 1800.

Tableau d'après Lacour Pierre-Yves 2014 —

La République naturaliste. Collections d'histoire naturelle et Révolution française (1789-1804).

Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, 614 p. (Archives ; 19).